

LES CARROSSERIES "TOUT ACIER MONOPIÈCE" CITROËN

Les nouvelles modèles Citroën 1933 comportent tous des carrosseries "Tout Acier Monoplace". La technique de la construction "Monoplace" augmente, non seulement les qualités de solidité et de résistance qu'apportent à l'automobile reconnaissances des "Tout Acier", mais y ajoute de nouvelles :

- 1) Solidité et robustesse plus grandes pour le même volume ;
- 2) Poids de plusieurs kilogrammes de moins que les voitures à châssis traditionnelles ;
- 3) Durée toute aussi longue car rien n'y peut jouer ou se dégager ;
- 4) Grand confort : insensibilité complète ; dégagement incomparable.

Mais la caractéristique essentielle d'une "Tout Acier Monoplace", celle qui lui donne sur toutes les autres une indéniable supériorité, c'est la sécurité. C'est pourquoi les gares "Sécurité" ont apposé sur le nouveau châssis fabuleux tout-acier-rigide, une étiquette qui est la volonté de l'usine de donner à chaque conducteur et à chaque passager la sécurité maximale dans laquelle on voyage avec le maximum de sécurité qu'il est humainement possible d'atteindre actuellement.



Carrosserie "Tout Acier Monoplace". On remarque la solide structure des portes et les montants entièrement métalliques.

LE SERVICE CITROËN

Dans le but de donner, dans le sens le plus large, satisfaction à leur clientèle, et de lui assurer un usage économique de ses voitures, les Usines Citroën mettent à sa disposition par le "Service-Citroën", les facilités les plus grandes et l'organisation la plus complète existant actuellement en Europe. 5000 Concessionnaires et Agents organisés, installés et outillés spécialement pour le Service des voitures Citroën, se tiennent constamment à la disposition du clientèle et forment un véritable RÉSEAU D'AMIS couvrant le monde entier.

Après avoir terminé la période de rodage et sur présentation d'une CARTE DE GARANTIE remise à la livraison, toute voiture neuve est revisée gratuitement par l'agent vendeur qui fait lui-même la première vidange d'huile.

LE SERVICE FORFAIT CITROËN procure une nouvelle commodité à la clientèle qui lui permet de se faire à l'avance commander en détail les soins d'entretien de toute une voiture.

UN CATALOGUE DES RÉPARATIONS comportant pour chaque réparation un prix établi à l'avance par les Usines Citroën est appliqué par tous les Concessionnaires et Agents de la Marque et supprime tout risque de facturation arbitraire.

Un système d'ECHANGES STANDARD d'organes permet de conserver indefiniment aux voitures Citroën leurs qualités originales par le remplacement d'ensembles complets : moteur, pont AR usagés, etc., par d'autres entièrement neufs et remis à neuf par l'Usine, à un prix modique et connu d'avance, porté au catalogue des réparations. La plupart de ces organes sont garantis 6 mois.

Enfin, les ASSURANCES CITROËN donnent la possibilité d'assurer toutes les voitures de la Marque à des conditions particulièrement avantageuses, aussi bien par leurs prix que par l'étendue des risques qu'elles couvrent.

On trouve partout chez les Concessionnaires, chez les Agents et aux Postes Citroën, des stocks de PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE, vendues selon un tarif uniforme et dont 80% coûtent moins de 30 francs.

SOCIÉTÉ ANONYME ANDRÉ CITROËN

143, Quai de Javel - PARIS XV^e

SAV. ET IMP. DES PÔMES-NÉGRITUDE

11, Rue Franklin - Paris

CITROËN
Automobiles CITROËN
Archives historiques



CARACTÉRISTIQUES COMMUNES À TOUTES LES MODÈLES CITROËN

